

# La Page

## D E S E Y N E



**l'Edito  
du Maire**

Chères Seynoises, chers Seynois,

Seyne-les-Alpes s'est retrouvé sous le feu des médias dans de bien tragiques circonstances pendant les jours qui ont suivi la catastrophe aérienne du 24 mars dernier. Désormais, notre regard sur la montagne est différent, toujours admiratif au moment où la verdure chasse les dernières neiges mais aussi empreint de peine et de tristesse pour ces 150 victimes et leurs familles.

Dans l'urgence nous avons participé à l'organisation des secours, mis en place tous les intervenants dans les lieux les mieux adaptés, reçu le Président de la République Monsieur François Hollande ainsi que Madame Angela Merkel, Monsieur Mariano Rajoy et plusieurs ministres. Nous avons accueilli les familles dans les meilleures conditions en respectant leur douleur et leur intimité. Cela a été possible grâce au travail d'équipe de tous les responsables au plus haut niveau, mais aussi grâce à vous tous, élus, personnel communal et Seynois.

Seynoises, Seynois vous avez montré votre sens de l'hospitalité et de l'accueil au monde entier, soyez en remerciés. C'est aussi en votre nom et au nom de ces valeurs que je vous ai représenté ces dernières semaines et que je continue de le faire.

Nous verrons dans les semaines et les mois qui viennent, quels seront les effets de cette catastrophe sur notre vallée.

Je souhaite et je fais tout pour mettre en avant cette image accueillante de notre pays, de nos montagnes et de ses habitants. C'est dans cet esprit que nous préparons tous la saison touristique qui arrive, les associations avec les événementiels et festivals, les commerçants, les particuliers qui fleurissent balcons et terrasses ainsi que la collectivité qui s'active.

Avec le label du centenaire 14/18 obtenu pour le programme d'expositions et d'animations à la Maison du Mulet du 20 juin au 11 novembre 2015, ce site commence ainsi à faire valoir toutes ses possibilités et accueillera notamment le concours mulassier, l'étape de la Routu, des animations liées au Géoparc et bien d'autres événements.

**A chacun de vous je souhaite un bon été.**

**Francis HERMITTE**



## SOMMAIRE

### P.2/3

Le monde tourné vers Seyne les Alpes...  
Retour sur un tragique événement

### P.4

Le projet de restructuration  
de la station du Grand Puy

### P.5 Urbanisme et Travaux

### P.6 Culture et Tourisme

L'exposition du Centenaire  
à la Maison du Mulet

### P.7 Les animations et rencontres

sportives à Seyne - Les Activités  
Ce printemps à Seyne  
Le VTT au Grand Puy  
La piscine  
Le Cinéma de Pays

### P.8 Les changements dans la collecte des déchets ménagers

### P.9

Les élections départementales  
Scolaire

### P.10

Vie Locale  
Le Jas de Malivert  
Expression libre

### P.11

Solidarité Népal  
L'état civil

### P.12

Le calendrier de l'été  
et les informations utiles



32. Seyne

Page 2 sur 20

Monsieur le Maire,

Je tiens tout d'abord, Monsieur le Maire, à vous remercier de l'accueil et de l'attention que vous m'avez accordés lors de mon séjour à Seyne, pour lequel je vous en remercie.

C'est avec un grand plaisir que j'ai pu découvrir la commune de Seyne. Votre accueil a été très agréable et j'ai pu profiter de votre hospitalité. Je tiens à vous remercier pour l'accueil et l'attention que vous m'avez accordés.

Je tiens à vous remercier également pour l'accueil et l'attention que vous m'avez accordés lors de mon séjour à Seyne, pour lequel je vous en remercie.

Je tiens également à vous remercier pour l'accueil et l'attention que vous m'avez accordés lors de mon séjour à Seyne, pour lequel je vous en remercie.

Je tiens également à vous remercier pour l'accueil et l'attention que vous m'avez accordés lors de mon séjour à Seyne, pour lequel je vous en remercie.

*Signature*  
Monsieur le Maire

Monsieur le Maire  
Mairie de Seyne  
04 92 92 11 11



# RETOUR SUR UN TRAGIQUE ÉVÉNEMENT

Seyne a été fortement sollicité et vivement touché lors du tragique crash de l'Airbus A320 de la Compagnie Germanwing filiale de la Lufthansa. Dès la connaissance de l'accident, les services de la préfecture et de la sécurité civile de concert avec la Mairie de Seyne ont organisé le Poste de Commandement Opérationnel sur le site de la Maison des Jeunes pendant que se mettait en place un autre volet logistique sur les terrains du vélivole.

L'après-midi de ce 24 mars 2015 étaient attendus le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve et la ministre des transports Ségolène Royal ainsi que l'ambassadrice allemande en France.

Le lendemain, ce fut la visite de 3 chefs d'état, Angela Merkel chancelière de la république fédérale allemande, Mariano Rajoy président du gouvernement espagnol et François Hollande président français qui ont survolé la zone du crash et ont témoigné leur réconfort aux familles des victimes. Lors de la conférence de presse dans un local de notre Zone artisanale ils ont souligné l'efficacité de tous les services en charge de la gestion de l'événement sur les différentes zones.

Les familles des victimes venues se recueillir au Vernet étaient accueillies dans la chapelle ardente au sein des locaux du gymnase où un hommage était célébré par les différentes confessions religieuses.

Dans le même temps, les services de secours effectuaient la pénible tâche de recherche des victimes et l'enlèvement des débris de l'avion sur la zone de la catastrophe.

Le 3 avril 2015, Bernard Cazeneuve revenait saluer l'immense élan de solidarité et de générosité des habitants de Seyne et des environs ayant accueilli des familles ou proposé leur soutien. Il félicitait le travail accompli par tous les professionnels et bénévoles.

Seyne, Le Vernet, Prads furent au coeur d'une grande attention médiatique où l'humanité, l'efficacité et l'exemplaire organisation furent particulièrement relevées et appréciées jusqu'à la plus haute fonction de l'état.

Les sites sportifs de la maison des jeunes ont été inaccessibles aux Seynois pendant cette période pour des raisons de sécurité et pour la préservation de l'intimité des proches des victimes. La chapelle ardente déplacée le 7 avril au Bastion des Pénitents est restée quelque temps à la disposition des familles ainsi qu'à la population désireuse d'y accéder. Une messe a été célébrée le 17 avril en la cathédrale de Cologne en mémoire aux victimes. Le Maire de Seyne s'y est rendu.

Le 20 avril 2015, le Conseil Municipal a respecté une minute de recueillement en mémoire des victimes.

Le 2 juin dernier, les Maires de Seyne, Prads Haute Bléone et Le Vernet ont été invités par le Président François Hollande à l'Elysée lors de la visite du roi et de la reine d'Espagne. Leur dernière visite à Paris avait été écourtée du fait de la catastrophe. Le Roi Felipe a décoré notre Maire de la médaille du mérite pour la gestion remarquable suite au drame. Un honneur pour Francis Hermitte qui tient à rendre hommage à la population de Seyne.

Que retiendrons-nous de ce 24 mars 2015 ?

Ce que l'homme peut faire de pire dans la préméditation d'un scénario suicidaire et le passage à l'acte, provoquant la mort de 149 innocents.

Ce que la population d'un village et tous les intervenants peuvent faire de mieux dans l'union et la solidarité. La municipalité adresse à tous, ses remerciements dans la gestion de cette situation si inhabituelle.





Source MTC

## LE PROJET DE RÉORGANISATION DE LA STATION DU GRAND PUY

Dans le précédent Numéro de La Page, la question était posée d'un nouveau télésiège au Grand Puy.

Nous vous dévoilons ce projet envisageable et viable uniquement s'il est couplé à un renforcement du réseau de neige de culture. Nous abordons le coût élevé, voire disproportionné en rapport au budget de la station.

L'argument privilégié est le poids économique de la station sur le territoire en termes de retombées commerciales, d'emplois, d'attraits touristiques et de diversification de l'offre selon la saisonnalité.

La problématique de départ a permis une réflexion plus globale sur une réorganisation de la station en matière de remontées mécaniques. Des appareils vieillissants sont au nombre de 5 (Téléskis Maternelle, Aiglon, Pré du Puy, T100 et télésiège des Clotats) dont le Pré du Puy est gênant dans l'implantation de la future gare.

Le démontage de ces appareils coûteux en maintenance et leur remplacement par un télésiège et un téléski débutant neuf (qui partirait du champ de la Maternelle et finirait en surplomb sur la droite du départ du T100 actuel), serait le scénario retenu.

Un télésiège et un téléski neufs, les 2 téléskis actuels du haut de la station (TK du Soleil et TK les Mélèzes), ces 4 appareils permettront de diminuer les dépenses de maintenance et d'offrir une meilleure organisation de l'espace neige ainsi qu'une diversification des activités d'été.

L'étude du maître d'œuvre a évalué le montant de l'investissement à 3 141 244 euros. Les entreprises ont été consultées et les subventions ont été demandées, leur montant n'est pas encore connu. Une étude d'impact est en cours. Sans aides de l'Etat, le projet n'est pas réalisable!

La démarche de Certification ISO 9001 concernant la partie maintenance des remontées mécaniques est en cours. Cette Certification conditionne la réalisation des opérations de maintenance par le personnel de station et la continuité de l'activité.

La population seynoise sera informée et associée à ce projet lors d'une réunion publique, prévue dans les prochains mois.



## LE PLAN LOCAL D'URBANISME EST NÉ

Enfin, depuis le 17 mars 2015, le PLU de la commune est devenu la référence réglementaire en matière d'urbanisme.

Approuvé en conseil municipal le 18 décembre 2014, le document devait attendre la fin des délais de recours pour être utilisé.

Concrètement : peu de modifications par rapport au Plan d'Occupation des Sols n'ont été autorisées par les services de l'état mais ont été intégrés tous les textes de loi imposés à tous les documents d'urbanisme (les grenelles, la loi ALUR etc...)

Nous essayons de vous exposer le plan et le règlement sur le site de la mairie mais le document est beaucoup trop lourd. Prochainement un site modernisé pourra mieux vous informer.

Il est consultable en mairie au service urbanisme les mardis et vendredis matins et le lundi après-midi. Il est préférable de prendre rendez-vous pour qu'Isabelle ait le temps de vous le présenter.

Comme il a été dit, le document a mis dix ans pour être finalisé, entre-temps la vie a imposé de nouvelles orientations et de nouveaux besoins. Nous souhaitons entamer rapidement une modification du PLU afin de pouvoir répondre aux demandes des entrepreneurs et anticiper les projets.

## ENTRETIEN BORDS DES ROUTES

Comme vous le savez certainement, une commune a la charge d'entretien des voies classées "voies communales".

Cet entretien, tout comme le déneigement, s'avère souvent coûteux et parfois éphémère.

Bien souvent, les végétaux des terrains riverains qui les bordent se trouvent trop près des voies et ne correspondent guère à la législation en vigueur. (Art 671 du code civil et suivants)

- pour les arbres de plus de 2 mètres de hauteur : distance minimale de 2 mètres de la limite de propriété ;  
- pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur, distance de 0,50 mètre de la limite de propriété.  
Et donc trop souvent, la visibilité, l'ensoleillement et la sécurité de la chaussée s'en trouvent diminués.

Bien sûr, c'est au propriétaire qu'incombe l'entretien de ses végétaux, aussi, le conseil municipal vous encourage-t-il à tailler les arbres en limite de vos propriétés, afin que l'entretien des voies communales soit optimisé et durable.



## VOIES COMMUNALES

### ENTRETIEN

Après avoir fait le bilan des travaux réalisés en 2014, il a été décidé de reconduire cette année l'entretien de nos voies communales au niveau intercommunal en partenariat avec les communes qui le souhaitent. La commune de Seyne met à disposition le matériel et l'équipe chargée des travaux sera composée des agents municipaux des communes de Seyne, Selonnet et Montclar.

### TRAVAUX NEUFS

Compte tenu de la diminution des dotations de l'état et des routes qui ont moins souffert du gel cet hiver, le montant budgétisé est inférieur à 2014 et s'élève à 60 000 € HT.

Les travaux seront réalisés par une entreprise et concernent les quartiers de La Gineste et Chardavon, 1 – Revêtement en enrobé au départ de la route de la Gineste sur une longueur de 400 m.

Coût estimé à 30 000 € HT.

2 – Réfection en grave bitume du départ de la voie communale de Chardavon sur une longueur de 700 m – Coût estimé à 30 000 € HT.

## DIAGNOSTIC ET AGENDA D'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Une mission d'assistance technique d'un montant de 7 125,00 € HT a été confiée à la Société APAVE pour la réalisation des diagnostics accessibilité des bâtiments communaux recevant du public (Mairie, Ecoles, Maison des jeunes, Maison de Pays...). Un agenda est établi accompagné d'un calendrier pluriannuel des travaux à réaliser.

## CIMETIÈRES

La Société ELABOR doit réaliser une étude préliminaire des cimetières de Seyne, Saint-Pons, Chardavon. Un inventaire des concessions de ces trois cimetières avec plans sera établi et permettra dans une deuxième phase de mettre en place une procédure de reprise des concessions abandonnées. Le coût est de 9 311,00 € HT.



## Culture et tourisme

### L'exposition du Centenaire à la Maison du Mulet



Dans le but de faire découvrir la Maison du Mulet à un large public, la Municipalité a construit un projet d'exposition et d'animations sur le thème des animaux durant la Grande Guerre 14/18.

Ce projet a été présenté au Comité National du Centenaire. Il a été très bien accueilli et ainsi l'ensemble de cette opération s'inscrit dans le cadre des commémorations nationales du Centenaire de la Grande Guerre et bénéficie du label Centenaire 14/18.

Ce label s'accompagne d'aides financières pour l'organisation concrète de ce projet.

Ainsi, tout au long de l'été se tiendront à la maison du Mulet :

- de nombreuses animations sur l'élevage du Mulet et tous les services que cet animal rend à l'homme, et lui a rendu par le passé, et plus spécialement durant la grande Guerre.

Démonstrations de travaux de débardage, animations sur le travail du maréchal-ferrant etc...),

- Tout au long de l'été une exposition permanente sur le thème des animaux durant la Grande Guerre (Mulets, chevaux, chiens, pigeons) complètera l'espace muséographique existant à la Maison du Mulet.

- Grâce aux témoignages recueillis auprès de familles du Pays de Seyne dont les arrières grands-parents ont vécu cette terrible période, l'exposition s'articulera sur ce fil rouge : « un poilu bas alpin durant la Grande Guerre ».

- Projection du magnifique film de Steven SPIELBERG « Cheval de Guerre », en soirée plein air,

- Soirée théâtre avec la pièce « les mémoires d'un rat de guerre ».

La labellisation Centenaire va nous permettre de toucher un large public. Au niveau local cela va de soi, mais également aux niveaux régional et national.

La Municipalité a plusieurs objectifs au travers de cette organisation :

- Contribuer à la diversification de l'offre touristique de notre vallée,
- Faire connaître l'histoire, le patrimoine et la culture de notre pays de Seyne,

- Etoffer plus encore le site de la Maison du Mulet.

À partir de son espace muséographique sur le Mulet, nous avons l'ambition qu'il devienne un véritable lieu d'échanges et d'expositions sur tout ce qui a fédéré notre pays de Seyne à savoir son histoire rurale et montagnarde.

### LE PROGRAMME

**Samedi 20 juin** : Ouverture Maison du Mulet

**Samedi 27 juin** : Inauguration (visite, apéritif et pizzas au four)

**Lundi 13 juillet** : journée consacrée à l'attelage et au débardage

**Dimanche 19 juillet** : journée maréchalerie et forge

**Dimanche 26 juillet** : journée mulets bâtés en lien avec 14-18

**En soirée plein air** : film Cheval de guerre de Spielberg par le Cinéma de Pays

**Lundi 3 août** : « Faites du pain ! » utilisation du four

**En soirée théâtre** Les mémoires d'un rat de guerre d'après le roman de Pierre Chaîne

**Samedi 8 août** : le Concours Mulassier

**Lundi 17 août** : « Faites de la Pomme de Terre ! »

**Samedi 24 octobre** : fête de la Pomme (pressage, mise en bouteille...)

*Du 13 juillet au 30 août, ouverture tous les jours de 14 heures à 18 heures*

*Du 20 juin au 12 juillet et du 31 août au 11 novembre, ouverture le samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures*

*Pour les autres jours réservation à l'Office de Tourisme au 04 92 35 11 00*

## Les Basses-Alpes : un département rural de l'arrière dans la tourmente de 14/18

*Si l'on s'interroge encore sur les causes confuses de ce conflit gigantesque et absurde, qui entraîna le monde entier dans un massacre sans précédent, les effets sont comptabilisés : 73,3 millions de soldats mobilisés, 9 millions de morts dont 1,4 million de Français.*

*Il y aura 14 millions d'animaux mobilisés.*

*11 millions d'équidés, 100 000 chiens, 200 000 pigeons meurent. Ce sont des mondes qui basculent pour accoucher de la modernité : 2 000 ans de cavalerie fauchés par une nouvelle invention : la mitrailleuse... les ânes, les mulets, les chiens, les pigeons portent, transmettent, nourrissent, sauvent, combattent, rassurent. C'est leur chant du cygne avant la suprématie de la machine.*

*Les « Basses Alpes » sont un département de l'arrière, loin des premières lignes, mais le 1er août c'est la mobilisation générale. Les jeunes hommes, ils ont 20 ans en 1914, jusqu'aux réservistes de 48 ans, partent au front. A l'arrière, il faut produire, accueillir les réfugiés, soigner les blessés, nourrir hommes et bêtes qui sont partis, écrire et lire, 10 milliards de lettres seront échangées... tous sont soumis à l'effort de guerre, avec une obsession : tenir, obéissant à l'ordre venu d'en haut.*

*9 % de la population masculine du département va disparaître dans la guerre, une des contributions les plus élevées de France. Il en est ainsi des départements ruraux, l'affectation des soldats étant liée à la qualification. Les moins spécialisés vont dans l'infanterie où le risque est le plus grand et les pertes les plus lourdes.*

*Pour le centenaire de ces années terribles, nous avons choisi, dans le cadre de la maison du mulet, de montrer les animaux dans la guerre. À travers eux nous apprenons ce qu'était la vie en 1915 ; ils nous racontent les hommes de cette époque, qui ont quitté leurs champs au premier son du tocsin. Ils nous en parlent mieux qu'un tank ou un masque à gaz.*



## Ce printemps à Seyne... les animations et rencontres sportives

La Fête de la morille organisée par Anima Seyne donne le coup d'envoi de la saison estivale qui s'approche. Le temps n'ayant pas été favorable il était difficile de pouvoir en trouver, mais malgré tout, le délicieux champignon a trouvé sa place sur les tables des restaurants seynois pour le grand plaisir des nombreux visiteurs. A cette occasion s'est également déroulé, sur le boulodrome et sur la place d'armes, dans une excellente ambiance un concours de boules au jeu provençal qui a réuni 16 doublettes.

Comme à l'accoutumée le week-end de Pentecôte était consacré au basket. Le concours de boules a complété la fête. Le 3x3 challenge ANFOSSI a réuni plus de 60 joueurs et joueuses. Une journée conviviale qui s'est terminée par la remise des prix en présence de nombreux élus et du sénateur Jean Yves ROUX. A l'heure où ces lignes sont écrites bien d'autres animations et rencontres sportives restent à venir, Journée patrimoine, Effort Vauban au clair de lune, Challenge Foot « Grégory Barles », Bol d'Or au Jeu Provençal... dont il faut saluer le travail de préparation et d'organisation de tous les intervenants et bénévoles.

L'épreuve de Trial « Les 5 jours de la Blanche » ne sera pas reconduite en 2015. Les explications sont les suivantes :

- Mauvais résultats financiers lors des deux dernières éditions,
- Le fait que pour 2015 les subventions seraient encore réduites,
- La difficulté d'être assuré d'avoir un plateau suffisant pour équilibrer le budget ce qui risquait de remettre en cause la situation financière de l'association déjà grandement fragilisée par les résultats des deux premières éditions.

Tout cela a conduit les membres du Conseil d'Administration de l'USB, à leur grand regret compte-tenu de l'intérêt de cette manifestation pour le secteur et Seyne et du succès rencontré notamment côté spectateurs par les éditions de 2013 et 2014, à ne pas reconduire cette épreuve en 2015.



### Le Bike park du Grand Puy

Les travaux de maintenance effectués sur le télésiège, la saison VTT au Bike Park du Grand Puy a pu débuter le 6 juin dernier. Les VTTistes étaient au rendez-vous et ils pourront durant toute la saison s'adonner à leur activité de 10 à 17 heures tous les week-ends en juin et septembre, du jeudi au dimanche en juillet et août et également le lundi 13 et mardi 14 juillet. Six pistes ou itinéraires descendants s'offrent aux sportifs ainsi qu'un espace en modules bois, ponts, virages relevés et un espace de jeu ou pump track pour une initiation en toute sécurité. Une bien belle saison de sensations qui s'annonce !

Le VTT est l'activité été proposée par la station et qui offre une diversification à l'activité ski hivernale. Aujourd'hui toutes les stations sont confrontées à ce besoin de diversification nécessaire de par les évolutions météorologiques et les demandes de la clientèle. Dans le cadre du projet du nouveau télésiège ; d'autres pistes sont à l'étude au départ du sommet de la station.



### La Piscine de Seyne

La piscine de Seyne a recommencé sa saison le 11 avril dernier. L'occupation de la zone du gymnase par les services de secours et sécurité a reculé d'une semaine l'ouverture initialement prévue au 4 avril. Le Collège et toutes les écoles du Canton désormais, y ont retrouvé leurs activités aquatiques.

La fréquentation a été très satisfaisante pendant les vacances de Pâques et les entraînements Marsouin et aquagym ont pu reprendre. La surveillance et les cours sont assurés par le Maître Nageur Sauveteur Yannick Dubot, habitué des lieux depuis maintenant 20 ans !

Les utilisateurs ont pu apprécier les travaux de réfection des vestiaires qui ont été réalisés durant l'hiver (remplacement des anciennes faïences et carrelage du sol recouvert par une résine hygiénique, aménagement de nouvelles douches et toilettes). L'entretien des surfaces en est facilité et la sécurité des personnes améliorée avec la diminution des risques de glissade.

L'achat d'un robot en remplacement de l'ancien pour le nettoyage du bassin s'est concrétisé ce printemps.

La piscine sera ouverte durant tout l'été du lundi au samedi de 15 heures à 19 heures, les jours fériés 14 juillet et 15 août ainsi que tous les dimanches du 19 juillet au 16 août. La fermeture est prévue le 5 septembre.

### Cinéma de Pays

Apporter vie et animation en faisant revivre le cinéma à Seyne, tel était notre souhait ; depuis fin décembre, l'équipe du « Cinéma de Pays » vient une fois par mois au dernier étage de la Maison de Pays. Chaque fois deux films sont présentés lors de deux séances, la première orientée vers un public jeune ou ados, la seconde s'adressant généralement à tout public.

Ainsi ont été projetés depuis le mois de décembre 2014 : « Paddington », « Le Hobbit », « Nature » en 3D, « Famille Bélière », « 108 Rois-Démons », « Discount », « La grande aventure de Maya l'abeille », « Le dernier Loup », « Avengers », « Suite Française », « Shaun le Mouton » et « La tête haute ». Les séances du 28 mars dernier ont été annulées suite au crash aérien.

Il n'y a pas de cinéma en été à la Maison de Pays. Le film « Cheval de guerre » de Spielberg sera projeté en séance en plein air le dimanche 26 juillet à 21h30 à la Maison du Mulet. Les séances mensuelles reprendront cet automne. Nous espérons que ce divertissement puisse vous attirer nombreux en souhaitant qu'il vous apporte le plaisir de passer un moment agréable.



## Parlons un peu déchets...

### Vos résultats de tri en 2014

#### Les performances de tri

En 2014, chaque habitant de la Communauté de Communes du Pays de Seyne a jeté 420 kg d'ordures ménagères. Soit une baisse de 2 % par rapport à l'année 2013 qui affichait 430 kg/hab/an.

Chaque habitant du territoire a également trié :

15 kg de papier (-16 % par rapport à 2013)

15 kg d'emballages (-6 % par rapport à 2013)

35 kg de verre (+29 % par rapport à 2013)

D'une année à l'autre, on constate que le tri du verre a nettement augmenté contrairement au tri des emballages et du papier qui a malheureusement régressé. Ne relâchez pas vos efforts et continuez à trier, c'est important.

#### Vos objets recyclés

Votre tri a permis de valoriser vos déchets en de nouveaux objets : le recyclage des déchets permet d'économiser de la matière première et de l'énergie. C'est également un moyen de soutenir l'emploi, l'économie locale (Ressourcerie, Centre de tri du Beynon...) et de maîtriser les charges puisque les déchets triés ont rapporté 22 730 euros à la collectivité en 2014.

Aluminium 0,22 (10000)		→		100 vélos
Acier 3,79 (10000)		→		5 voitures
Bouteilles en plastique PET 5,97 (10000)		→		7 000 pulls polaires
Bouteilles en plastique PEHD 3,41 (10000)		→		17 bancs publics
Papiers et Cartons 5,84 (10000)		→		240 000 boîtes à chaussures
Boîtes alimentaires 1,07 (10000)		→		12 000 rouleaux de papier toilette
Verre 4,84 (10000)		→		200 000 bouteilles de 75 cl

#### Actuellement

Vos points de collecte sont constitués de bacs et de colonnes



#### Et prochainement...

Il n'y aura plus que des colonnes aériennes



## Prochainement des modifications dans la collecte des déchets ménagers...

#### C'est-à-dire ?

La Communauté de Communes du Pays de Seyne prévoit de modifier l'organisation de la collecte des déchets ménagers sur tout le territoire. La collecte des déchets ménagers comprend les ordures ménagères et le tri sélectif.

L'objectif est de rationaliser la collecte des ordures ménagères (OM) et du tri sélectif.

La Commune de Selonnet expérimentera ce nouveau mode de collecte avant une extension à tout le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Seyne. Ainsi progressivement, les bacs à emballages seront remplacés par des colonnes en bois, plus esthétiques et surtout de plus grande capacité sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. De même sur Selonnet, les bacs à ordures ménagères seront remplacés par des colonnes.

Et si cette expérimentation est concluante, alors les bacs à ordures ménagères des autres communes seront remplacés par des colonnes.

A Seyne, des tests seront bientôt faits au niveau d'emplacements stratégiques.

#### Actuellement

**Vos points de collecte sont constitués de bacs et de colonnes Et prochainement...**

**Il n'y aura plus que des colonnes aériennes**

#### Pourquoi ce changement ?

- **Pour simplifier** le geste du tri. Pour l'usager, un seul îlot de tri c'est bien plus pratique que de trier ses déchets sur plusieurs endroits.

- **Pour améliorer** le geste de tri. Comme les chiffres l'indiquent, le tri est insuffisant sur le territoire. Actuellement par foyer, seulement 1 emballage sur 3 est trié. Le traitement d'une tonne de déchets triés coûte moins cher à la collectivité (environ 150 € la tonne) qu'une tonne d'ordures ménagères (environ 230 € la tonne).

- **Pour optimiser** les coûts. L'implantation de points d'apport volontaire composés de colonnes aériennes est un moyen de rationaliser la collecte des déchets (réduction des trajets). Les colonnes aériennes sont plus volumineuses que les bacs, il est possible de déposer 4 fois plus de recyclables ou d'ordures ménagères.

#### Les encombrants...

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer vos encombrants à côté des points de collecte ordures ménagères et des îlots de tri. Ils doivent être déposés à la déchetterie.



## Elections départementales

En mars les premières élections départementales avec les nouveaux cantons se sont déroulées. Le Conseil général est devenu le Conseil départemental et les conseillers généraux, des conseillers départementaux.

Pour rappel, notre canton qui s'appelle toujours canton de Seyne, rassemble 34 communes de Draix à Valernes, en passant par Turriers. Selon les termes de la loi, un binôme femme-homme a été élu sur ce vaste canton. Ce sont Evelyne Faure et Jean-Yves Roux avec pour remplaçants respectifs Renée Dossman et Michel Rey.

Evelyne Faure est 7e vice-présidente. Elle est déléguée aux personnes handicapées et membres des commissions « finances, patrimoine et administration générale » et « solidarité ».

Jean-Yves Roux est délégué aux finances. Il préside la commission « finances, patrimoine et administration générale » et est membre de la commission « aménagement du territoire ».

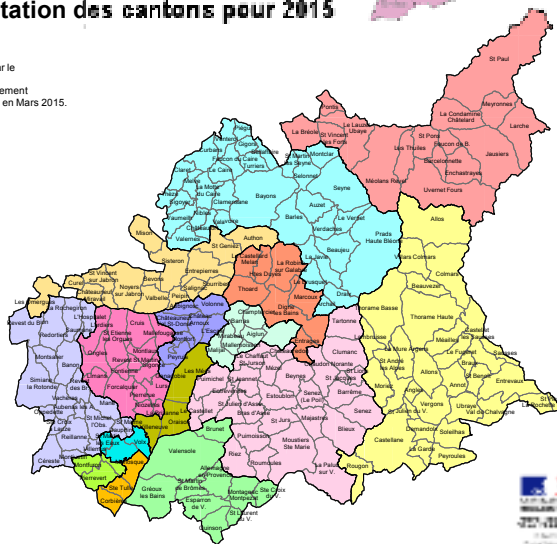
Ils font partie de la majorité départementale. Si cette nouvelle définition des cantons accentue le rôle des membres de l'assemblée départementale des conseillers départementaux et donc leur participation à la détermination de la politique départementale, nos conseillers se sont engagés à faire de leur proximité du territoire et de ses habitants, leur priorité.



### La nouvelle délimitation des cantons pour 2015

La délimitation des cantons a été modifiée par le décret du 24 février 2014. Elle entrera en vigueur au prochain renouvellement de l'Assemblée départementale, qui aura lieu en Mars 2015.

- Barcelonnette
- Castellane
- Digne-les-Bains 1
- Digne-les-Bains 2
- Forcalquier
- Manosque 1
- Manosque 2
- Manosque 3
- Oraison
- Reillanne
- Riez
- Seyne
- Sisteron
- Valensole
- Château-Arnoux-Saint-Auban



Les communes de Digne et Manosque sont à cheval sur plusieurs cantons

Echelle : 1cm = 6 km en A4  
Sources : IGN BD CARTO - décret du 24/02/2014  
Réalisation DD1SD1/CATIAA - Carte 08/2014 - cantons\_2015\_par\_commune.wor

## Activités périscolaires

Les activités périscolaires (TAP) se sont déroulées durant toute l'année scolaire, pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire. Les parents et les enfants ont globalement exprimé leur satisfaction, même si certains points sont certainement améliorables. Ceci grâce au travail de nos employées municipales et la qualité des intervenants.

Pour la rentrée scolaire de septembre 2015, les financements de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales pourront être obtenus sous deux exigences :

l'élaboration d'un Projet Éducatif Territorial (PETD) appuyé sur un état des lieux et le choix d'objectifs qui serviront les activités. Ceci a été fait avec la communauté de communes du Pays de Seyne pour tous les établissements scolaires de son territoire.

Les activités doivent se dérouler dans le cadre d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) agréé par la DDCSPP. Ceci est à l'étude en particulier en liaison avec « la Ruche ».



## Le Jas de Malivert

Le Jas de Malivert est une résidence pour les personnes âgées qui souhaitent rompre leur isolement tout en gardant leur indépendance. Elle est idéalement située à proximité des commodités du village et offre des prestations de qualité.

Actuellement 3 appartements sont disponibles. Ce sont des logements de type T2 équipés non meublés.

La résidence est dotée d'équipements collectifs : salle de restaurant, salon détente (TV, bibliothèque), salle d'animation, parking et possibilité d'un garage privé payant sous réserve de disponibilité.

Le service restauration est assuré tous les midis par le personnel communal de l'établissement. Des animations collectives sont proposées régulièrement par le personnel du Jas et des associations.

Chacun reste libre de son temps, d'aller et venir comme il le veut.

### Les tarifs comportent :

La fourniture du logement équipé mais non meublé

Loyer nu T1 Bis + charges : 306,59 €/Mois

Loyer nu T2 + charges : 432,39 €/mois

### A ces loyers s'ajoutent :

Le prix de journée qui est réglé à la Mairie et qui comprend :

Le ménage bimensuel de chaque appartement

Le repas du midi et la fourniture d'un potage pour le soir soit un prix de :

20 €/jour pour une personne

32 €/jour pour deux personnes

Et les frais de consommation personnelle pour une personne (électricité, eau, téléphone, chauffage environ 120 €)



Soit un coût approximatif sans déduction des aides de 1.150 € par mois pour une personne seule.

Pour cela, les locataires peuvent bénéficier de l'APL (ex : 110 €/mois pour une personne seule avec 700 € de revenus par mois), ainsi qu'une aide de l'APA à domicile pour les heures de ménage ou les frais de repas aux personnes en perte d'autonomie.

Pour tous renseignements, contacter la Mairie de Seyne au 04.92.35.00.42

## Prévention en cas de fortes chaleurs

### 5 CONSEILS POUR PREVENIR LES RISQUES

1/Boire fréquemment et abondamment (minimum 1,5 litre d'eau).

2/Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et éviter de pratiquer une activité physique, maintenir son logement frais.

3/Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour.

4/Passer si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais.

5/Se signaler en Mairie et ne pas hésiter à demander de l'aide (parent, voisin, médecin)



SI VOUS VOYEZ UNE PERSONNE VICTIME D'UN MALAISE OU D'UN COUP DE CHALEUR APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE 15

## Les Elus de la Majorité

### Incivilité!

*Le village de Seyne et les installations publiques font l'objet depuis quelques mois d'actes de vandalisme et de détériorations volontaires. A plusieurs reprises les locaux de l'ancien hôpital et du gymnase ont été « visités » et leur intérieur dégradé, des feux ont été allumés dans le village avec du bois dérobé chez des particuliers ou sur le domaine public... Dernièrement, la piscine a accueilli des baigneurs nocturnes qui n'ont pas hésité à fracasser la porte d'accès pour y faire un plongeon!*

*La municipalité dénonce ces méfaits. Pourquoi ces actes? Dans quels buts? Ce sont nos enfants, les sportifs, les membres d'associations et habitants de Seyne qui en supportent les conséquences et tous les contribuables seynois paient ces gestes d'incivilité. La facture est importante, le temps perdu en réparations l'est tout autant.*

*Le tourisme est indispensable à l'économie de notre village; est-il concevable de parler d'attraits touristiques lorsque nos infrastructures se trouvent dégradées de la sorte?*

*Il est grand temps que ces agissements cessent pour le bien-être de tous. Aux responsables de ces nuisances, nous demandons un peu de civisme et de morale citoyenne!*

## Expression libre

## Les Elus de l'Opposition

Il y a 3 mois, le 24 mars 2015, notre vallée devenait le centre du monde avec le crash de l'A320 de la compagnie aérienne Germanwings. Comme vous tous, nous avons été touchés par ce tragique événement qui a endeuillé de nombreuses familles. En quelques heures il a fallu organiser la logistique, l'accueil des familles, la communication...

Notre commune a vite été bouleversée dans ses habitudes mais a su faire face!

Que ce soit le personnel municipal, les interprètes bénévoles, les familles qui ont ouvert leurs maisons, les socioprofessionnels ou encore les élus, tous ont su se mobiliser auprès des services de secours, des CRS, de la protection civile et de la gendarmerie qui ont été aux premières lignes dans ce dispositif.

Les enfants des écoles, très touchés par ce drame ont exprimé aux familles leur tristesse et leur soutien par des dessins ou des mots, certaines personnes sur la commune ont spontanément organisé une collecte de gâteaux pour conforter les familles en détresse, de nombreux messages de soutien ont été exprimés sur les cahiers de condoléances. Autant d'exemples de générosité qui resteront gravés dans les mémoires.

Nous tenons ici à remercier tous ceux qui ont participé, de près ou de loin et dans la mesure de leurs possibilités. Et nous pouvons retenir une phrase exprimée par Monsieur Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, qui a remercié et apprécié « la générosité et la discrétion des gens de montagne ».

Pour de nombreuses années à venir, notre vallée sera désormais associée à ce crash.

Il faudra cependant à la fois savoir tirer parti de cette notoriété bien involontaire sans tomber dans un tourisme morbide, tout en continuant à promouvoir les richesses naturelles, culturelles, sportives de notre territoire.

Pour terminer sur un plan plus pratique, sachez que notre site Internet sera de nouveau accessible à compter du 30 juin prochain. Ce dernier a été entièrement remanié pour vous permettre de vous informer et de suivre nos actions. Nous espérons qu'il deviendra pour vous un réflexe dans votre démarche de citoyen.

D'ici là, nous vous souhaitons, à toutes et tous, un bel été!

Le 25 avril dernier, le Népal a été frappé par un puissant séisme qui a causé la mort de plus de 7800 personnes et des milliers de sinistrés vivent aujourd'hui dans des conditions très pénibles et plus particulièrement dans les villages isolés. L'organisation des secours y est difficile et ils ont encore besoin de tout: d'eau potable, de nourriture, de vêtements, d'abris. A Seyne et malgré l'éloignement géographique de cette catastrophe, nombreux sont ceux qui se mobilisent et apportent leur soutien à ces populations.

Le secours catholique a organisé une braderie à Seyne le 23 mai au profit des sinistrés, et les dons d'argent et de vêtements sont remis directement aux équipes de Caritas sur place.

Contact : [alpes@secours-catholique.org](mailto:alpes@secours-catholique.org)

Délégation Secours Catholique 04/05 260, Bd Ryckebush 04100 Manosque.

L'association « Les Amis de Singla Provence Alpes » a permis depuis sa création en 2010 de financer le salaire de l'infirmière du dispensaire, des actions de construction ainsi que l'achat de fournitures scolaires pour le village de Singla situé dans la région du Manaslu au Népal. Aujourd'hui, le village est détruit à 95 % et son accès rendu difficile par les glissements de terrain. Les secousses encore régulières et la période de la mousson ne facilite ni les secours, ni les opérations de reconstruction qui ne pourront débuter avant octobre. Tous les dons sont affectés à la reconstruction de Singla et l'aide aux sinistrés.

Contact : [lesamisdesinglapa@gmail.com](mailto:lesamisdesinglapa@gmail.com)

Les Amis de Singla Les Moulins 04 140 Seyne les Alpes.

L'association Les Amis de Singla Provence Alpes organise une journée népalaise le samedi 25 juillet à Seyne dont le programme prévoit randonnée le matin, repas népalais animé par un groupe de musique, exposition de photos et d'articles népalais, film et expo vente d'articles sur le Népal.



Singla avant le séisme



Singla après le séisme

Acte d'état civil entre le 3 décembre 2014 et le 13 juin 2015

## Naissances

11 décembre 2014  
MATHIEU Rosie

20 décembre 2014  
ARSLANIAN Siroun

28 mars 2015  
CLAVE Tom

31 mars 2015  
DELAUME  
POINSIGNON Elouan

29 avril 2015  
FALCO Manon

28 mai 2015  
VARET Tom

## Mariages

11 avril 2015  
Garcin Philippe et  
RACLOT Aline

15 mai 2015  
SOLDINI Charles et  
DESVEAUX Eliane

## Décès

13 décembre 2014  
SAVORNIN Simone  
veuve BONNAFOUX

20 décembre 2014  
BOREL Sylvain

10 janvier 2015  
DOGLIANI André

3 février 2015  
DUQUENNE Thierry

15 février 2015  
CORLET Marie-Gabrielle  
veuve PERFETTINI

25 février 2015  
SAVORNIN Raymond

1er mars 2015  
PAYS Patrick

22 mars 2015  
GUIRLEO François

13 avril 2015  
AILLAUD Rachel  
épouse MAGAUD

25 avril 2015  
ALLIBERT Gabrielle  
veuve GRAPIN

27 avril 2015  
ALLARD Irène  
veuve GRANOUX

2 mai 2015  
PEREZ Manoël

28 mai 2015  
HALLOY Geneviève

## L'Etat civil

## LES INFOS UTILES

Les prochaines élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

### LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DU PAYS DE SEYNE

Horaires d'été: du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30  
Tel: 04 92 35 32 79

### OUVERTURE PISCINE

Horaires d'été à partir du 6 juillet: du lundi au samedi de 15 heures à 19 heures sauf le vendredi de 15 heures à 20 heures  
Ouverture les 14 juillet et 15 août de 15 heures à 18 heures et tous les dimanches entre ces 2 dates.

# Les dates de l'été et automne à Seyne

Vous trouverez le programme complet des animations et sorties dans les communes de la Blanche, du Bès et Serre-Ponçon à l'Office de Tourisme [www.blanche-serre-poncon.com](http://www.blanche-serre-poncon.com)

## Juin

### Samedi 20

- Ouverture Maison du Mulet
- Effort Vauban au clair de lune à la Maison des Jeunes
- Tournois de sixte « Challenge Gregory Barles » à la Maison des Jeunes

### Dimanche 21

- Fête de la Musique

### Samedi 27 et Dimanche 28 juin :

- Bol d'Or au jeu provençal à la Maison des Jeunes
- Inauguration Maison du Mulet

## Juillet

### Vendredi 3

- Théâtre « La Véranda » à la Maison des Jeunes
- Veillée du Bastion « Sites archéologiques du Sud-Est »

### Jeudi 9

- 21h - Film documentaire « Si Serre-Ponçon m'était conté » à la Maison de Pays

### Dimanche 12

- Concert gratuit Julie Jourdan
- Ran'Dormillouse à la Maison des Jeunes

### Lundi 13

- Maison du Mulet Journée « Attelage et Débardage »

### Mardi 14

- Seyne fête le 14 juillet dans la rue, repas dans la rue, jeux pour enfants, feu d'artifice, soirée dansante

### Dimanche 19

- Maison du Mulet - Journée « Maréchalerie et Forge »

### Vendredi 24

- Journée des vieux métiers à la Citadelle

### Samedi 25

- Journée Népalaise par « Les Amis de Singla » randonnée, repas népalais, exposition, projection...
- La nuit des étoiles 7è édition à la Citadelle Vauban

### Dimanche 26

- Maison du Mulet Journée « mulets bâtés »
- En soirée : Film « Cheval de Guerre » de Spielberg (en plein air)

### Mardi 28 juillet

- Festival Jeunes Musiciens 20h30
- Film documentaire « Si Serre-Ponçon m'était conté » à la Maison de Pays 21h

### Vendredi 31 juillet

- Festival Jeunes Musiciens 20h30

## Août

### Dimanche 2

- Festival Jeunes Musiciens 20h30
- Salon du Bien-être en Montagne à la Maison des jeunes

### Lundi 3

- Maison du Mulet « Faites du pain »
- En soirée théâtre « Les mémoires d'un rat de guerre »

### Mardi 4

- Journée en alpage à la Cabane des mulets

### Jeudi 6

- Festival Jeunes Musiciens 20h30

### Vendredi 7, Samedi 8, Dimanche 9 :

- Fête de Seyne

### Vendredi 7

- Défilé de chars en nocturne 21h, soirée DJ

### Samedi 8

- 9 heures Concours Mulassier à la Maison du Mulet puis animations, balades en calèche, fête foraine, concours de boules dans le village de Seyne, Feu d'artifice et Bal

### Dimanche 9

- Rue piétonne, 15 heures tiercé de chèvres, 17 heures défilé de chars, concours de boules, fête foraine, Animations musicales

### Lundi 10

- Film documentaire « Si Serre-Ponçon m'était conté » à la Maison de Pays 21h

### Mardi 11

- Festival Jeunes Musiciens 20h30

### Jeudi 13

- Théâtre à la citadelle

### Lundi 17

- Maison du Mulet : « Faites de la pomme de terre »

### Mercredi 19

- Film documentaire « Si Serre-Ponçon m'était conté » Maison de Pays 21h

### Dimanche 23

- Fête Médiévale à la Citadelle Vauban

### Dimanche 30

- Fête de Pompiery

## Septembre

### Vendredi 4

- Veillée du Bastion «Contes d'Autrefois»

### Samedi 12

- Raid de la Blanche Course d'orientation

### Dimanche 20

- DH'Kids au Bike Park Grand Puy
- Journée européenne du patrimoine
- Portes ouvertes au Fort, à midi traditionnel repas « Pieds et Paquets »

## Octobre

### Vendredi 2

- Veillée du Bastion « 40 ans de photos du Pays de Seyne »

### Samedi 10

- Foire d'Automne foire agricole et marché de foire, buvettes, grillades, repas le midi

### Samedi 24

- Maison du Mulet Fête de la pomme, presse mobile, pressage, mise en bouteille

## Novembre

### Vendredi 6

- Veillée du Bastion
- Conférence guerre 14/18

Retrouvez les informations essentielles sur le web

[www.seynelesalpes.fr](http://www.seynelesalpes.fr)

Les compte-rendus des conseils municipaux sont téléchargeables sur ce site ou disponibles en Mairie.

### LES HORAIRES DE LA MAIRIE

Grande Rue - 04140 Seyne les Alpes

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h 14h - 17h

Mercredi et samedi : 9h - 12h

Service urbanisme : lundi 13h30 - 16h30, mardi et vendredi 8h30 - 12h

Tel : 04.92.35.00.42 Fax : 04.92.35.18.98

Courriel : [mairie@seynelesalpes.fr](mailto:mairie@seynelesalpes.fr)

## NOUVEAU!

La page officielle de la Mairie est désormais sur facebook et Instagram



<https://www.facebook.com/Seynelesalpes>  
[http://instagram.com/seyne\\_les\\_alpes](http://instagram.com/seyne_les_alpes)

Rejoignez-nous également sur le facebook du Grand-Puy : Station Le Grand Puy Seyne-les-Alpes.

POUR RECEVOIR LE SEYN'INFO MENSUEL,  
EN FAIRE LA DEMANDE À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

